



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2022/125

**OBJET : CONVENTION DE PARTENARIAT TOURISTIQUE
ENTRE LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DU BAZADAIS,
DE CONVERGENCE GARONNE, DE MONTESQUIEU, DU SUD
GIRONDE, LES OFFICES DU TOURISME ET LA ROUTE DES
VINS – AVENANT 1**

Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 23

Nombre de Conseillers présents et représentés : 35

Quorum : 15

Date de convocation : 17 juin 2022

Date d'affichage de la convocation au siège : 17 juin 2022

Secrétaire de séance : M. Aulanier

Le 23 juin de l'année deux mille vingt-deux à 18h30

à Martillac – Salle du conseil

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		TALABOT Martine (Maire)	E	
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CAUSSÉ Anne-Marie (Maire)	E	Mme PEREZ
GAZEAU Francis (Maire)	P		PEREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	E	M. FATH	BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	E	Mme BURTIN-DAUZAN	BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	P	
DUMESNIL Mickaël	P		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	E	Mme PREVOTEAU
CLAIR Jean-Georges	E		MOUCLIER Jean-François	A	
COUBRA Lionel	A		PERPIGNAA GOULARD Véronique	P	
BALAYÉ Philippe	E		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
BOURROUSSE Michèle	P		VIGUIER Marie	A	
GACHET Christian	E	Mme SAUNIER	POLSTER Monique	P	
MONGE Jean-Claude	E	Mme BOURROUSSE	SIDAOUI Alain	P	
SAUNIER Catherine	P		CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	A		SABY Nadia	E	M. CHEVALIER
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	E	Mme LAGARDE
BOURRIER Sylviane	E	Mme POLSTER	BÉTENCOURT Catherine	E	M. BORDELAIS
LAFFARGUE Alexandre	E	M. CLAVERIE	BORDELAIS Jean-François	P	
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	A	
SOUBELET Véronique	E	Mme MARTINEZ	GIRAUDEAU Isabelle	A	
AULANIER Benoist	E				

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2022/125

OBJET : CONVENTION DE PARTENARIAT TOURISTIQUE ENTRE LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DU BAZADAIS, DE CONVERGENCE GARONNE, DE MONTESQUIEU, DU SUD GIRONDE, LES OFFICES DU TOURISME ET LA ROUTE DES VINS – AVENANT 1

- Vu** les statuts de la Communauté de communes de Montesquieu et notamment l'article 3-10° relatif au tourisme,
- Vu** la délibération 2005/49 créant un office de tourisme sous statut d'EPIC,
- Vu** la délibération 2005/49 approuvant les statuts de l'office de tourisme,
- Vu** les délibérations de conventions d'objectifs avec l'office de tourisme lui confiant des missions sur le développement du tourisme,
- Vu** la convention de partenariat touristique entre les communautés de communes du Bazadais, de Convergence Garonne, de Montesquieu, du Sud Gironde, les offices du tourisme et la Route des Vins de Bordeaux en Graves et Sauternes signée en 6 octobre 2021,
- Vu** la proposition d'avenant à la convention de partenariat ci-après annexée,
- Considérant** l'avis favorable du bureau,

EXPOSE

En 2015, les Communautés de communes du Bazadais, de Montesquieu, de Podensac et du Sud Gironde sont devenus, par le biais de leurs Offices de Tourisme, partenaires dans le cadre de l'appel à projet régional de Nouvelle Organisation Touristique des Territoires (NOTT).

De novembre 2020 à avril 2021, les offices de Tourisme du Bazadais, de Montesquieu et de Sauternes Graves Landes Girondines se sont fait accompagner dans le cadre de la NOTT par le cabinet Emotio Tourisme. Le but de cet accompagnement était de définir une stratégie touristique à l'échelle du Sud Gironde.

Le service tourisme de la collectivité de Convergence Garonne, en tant que collectivité voisine, a été intégré à la démarche. Il en va de même pour l'association de la Route des Vins de Bordeaux en Graves et Sauternes, structure dont les offices de tourisme sont des membres associés.

Trois axes prioritaires communs ont été identifiés par les équipes techniques et les élu.es au tourisme des quatre collectivités, de leurs offices de tourisme et de la Route des Vins de Bordeaux en Graves et Sauternes :

1. Parfaire l'organisation pour faire ensemble :
2. Travailler pour les habitants :
3. Mettre en marché un Sud Gironde "gourmand" :

Lors de sa séance du 22 septembre 2021, le conseil communautaire de la CC de Montesquieu a décidé de la signature d'une convention cadre entre les différentes collectivités, leurs offices de tourisme et l'association Route des Vins de Bordeaux en Graves et Sauternes.

Il est proposé de mettre en place un avenant à la dite convention qui permet d'ajuster les actions partagées ainsi que les moyens de mise en œuvre. Le plan d'actions 2022 est le suivant :

- Définir un positionnement marketing partagé,
- Optimiser l'utilisation de SIRTAQUI (logiciel de base de données touristiques de Nouvelle Aquitaine),
- Animer le plan local de professionnalisation 2022,
- Faire l'inventaire des actions de promotion,
- Faire l'inventaire des outils de communication,
- Organiser la vente collective,
- Moderniser les modes de partenariats entre les OT et les socioprofessionnels,
- Faire l'inventaire et le diagnostic des itinéraires doux,
- Faire l'inventaire des activités gourmandes, artisans et producteurs,
- Concevoir un poster de la carte touristique.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2022/125

OBJET : CONVENTION DE PARTENARIAT TOURISTIQUE ENTRE LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DU BAZADAIS, DE CONVERGENCE GARONNE, DE MONTESQUIEU, DU SUD GIRONDE, LES OFFICES DU TOURISME ET LA ROUTE DES VINS – AVENANT 1

Les modalités financières sont précisés dans l'annexe de la convention, celle-ci prévoit une répartition des coûts pour chaque territoire. Concernant le territoire de la Communauté de Communes, le reste à charge est estimé à 24 052,50€, les frais seront pris en charge par l'Office de Tourisme de Montesquieu grâce à la levée de la Taxe de Séjour.

Le plan de financement 2022 de ce plan d'action est le suivant :

BUDGET PRÉVISIONNEL 2022

ACTION	PORTEUR DE L'ACTION	COUT D'OBJECTIF TTC	RELIQUAT SUBVENTION RÉGION 2021	RECETTES AUTRES*	RESTE A CHARGE APRES DEDUCTION DES RECETTES	PARTICIPATION PAR TERRITOIRE
INGENIERIE PROJET 2022						
Salaire brut réel chargé cheffe de projet (janv-déc 2022)	OTM	34 000,00 €	2 312,00 €	0,00 €	31 688,00 €	7 922,00 €
Frais annexes cheffe de projet (déplacements, formations...)	OTM	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €	4 000,00 €	1 000,00 €
Indemnités fin de CDD (mars 2020-mars 2022)	OTM	5 000,00 €	2 938,00 €	0,00 €	2 062,00 €	515,50 €
Indemnités fin de CDD (mars-déc 2022)	OTM	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €	2 000,00 €	500,00 €
Sous-total		45 000,00 €	5 250,00 €	0,00 €	39 750,00 €	9 937,50 €
PROFESSIONNALISATION 2022						
Plan local de professionnalisation 2022	OTSGLG	10 000,00 €	0,00 €	740,00 €	9 260,00 €	2 315,00 €
Les Echos du Tourisme #2 (report 2021)	OTSGLG	10 000,00 €	2 800,00 €	0,00 €	7 200,00 €	1 800,00 €
Sous-total		20 000,00 €	2 800,00 €	740,00 €	16 460,00 €	4 115,00 €
MARKETING / PROMOTION 2022						
Accompagnement positionnement marketing et charte graphique com	OTB	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €	30 000,00 €	7 500,00 €
Actions de promotion communes	OTCP	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €	10 000,00 €	2 500,00 €
Sous-total		40 000,00 €	0,00 €	0,00 €	40 000,00 €	10 000,00 €
TOTAL		105 000,00 €	8 050,00 €	740,00 €	96 210,00 €	24 052,50 €

* recettes autres = frais de participation au PLP (base de 5 personnes minimum au tarif de 15€ TTC par demi journée, soit 12,5€ HT et 30€ TTC par journée, soit 24€ HT)

soit, par structure le suivant :

BUDGET PRÉVISIONNEL 2022 / STRUCTURE

STRUCTURE	PORTEUR DE L'ACTION	DU À OTM - INGENIERIE	DU À OTSGLG - PLP	DU À OTB - POSITIONNEMENT	DU À OTCP - PROMOTION	Total / structure avant refacturation	Total après refacturation (subvention et recettes déduites)
Office de tourisme du Bazadais	positionnement	11 250,00 €	5 000,00 €	-	2 500,00 €	48 750,00 €	24 052,50 €
Office de tourisme de Cadillac Podensac	promotion	-	5 000,00 €	7 500,00 €	-	22 500,00 €	14 115,00 €
Office de tourisme de Montesquieu	ingénierie	-	5 000,00 €	7 500,00 €	2 500,00 €	60 000,00 €	24 052,50 €
Office de tourisme Sauternes Graves Landes Gironnines	plp	11 250,00 €	-	7 500,00 €	2 500,00 €	41 250,00 €	24 052,50 €
Communauté de communes Convergence Garonne	-	11 250,00 €	-	-	-	11 250,00 €	9 937,50 €
Sous total dû au porteur pour chaque action 2022		33 750,00 €	15 000,00 €	22 500,00 €	7 500,00 €	-	-
TOTAL DES DEPENSES PAR ACTION 2022		45 000,00 €	20 000,00 €	30 000,00 €	10 000,00 €	105 000,00 €	96 210,00 €
RELIQUAT SUBVENTION REGION 2021		6 250,00 €	2 800,00 €	-	-	-	-



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2022/125

**OBJET : CONVENTION DE PARTENARIAT TOURISTIQUE
ENTRE LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DU BAZADAIS,
DE CONVERGENCE GARONNE, DE MONTESQUIEU, DU SUD
GIRONDE, LES OFFICES DU TOURISME ET LA ROUTE DES
VINS – AVENANT 1**

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Autorise le Président à signer l'avenant à la convention de partenariat ainsi que tous les documents relatifs à cette opération.

Fait à Martillac, le 23 juin 2022

Le Président de la CCM

Bernard FATH

Document signé électroniquement

